

MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTÉ DE TÉMISCAMINGUE

PROVINCE DE QUÉBEC...TÉMISCAMINGUE
MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTÉ DE TÉMISCAMINGUE
MUNICIPALITÉ DE NÉDÉLEC

AVIS PUBLIC

AVIS PUBLIC ANNONÇANT L'ASSEMBLÉE PUBLIQUE AUX FINS DE CONSULTATION : MODIFICATION DU RÈGLEMENT DE ZONAGE

Aux personnes intéressées par un projet modifiant le règlement de zonage n° 141.

AVIS PUBLIC est donné ce qui suit :

1. Lors d'une séance tenue le 13 juin 2022, le conseil municipal a adopté le projet de **règlement n° 259** modifiant le règlement de zonage pour créer une nouvelle zone mixte résidentielle et de maisons mobiles au bout de la rue du Collège. Les lots 5 804 586 et 2 849 977 (appartenant à la municipalité) feront partie de cette nouvelle zone.
2. Une assemblée de consultation aura lieu **4 juillet 2022**, à 19h au 33 rue principale. Lors de cette assemblée, ce projet de règlement sera expliqué et le conseil municipal entendra les personnes et organismes qui désirent s'exprimer.
3. Ce projet de règlement peut être consulté au bureau de la municipalité, 33, rue Principale à Nédélec, **du lundi au jeudi de 9h00 à midi et de 13h00 à 15h30**.
4. Ce projet de règlement contient une disposition propre à un règlement susceptible d'approbation référendaire.

Copie certifiée conforme,

Donné à Nédélec, le 14 juin 2022.

Lise Dénomé
Secrétaire-trésorière – directrice générale

LD